



OLIVIER MASSON
DOIT-IL MOURIR ?
DOSSIER DE COMMUNICATION

GÉNÉRALITÉS

Titre : Olivier Masson doit-il mourir ?
Compagnie : L'harmonie communale
Genre : théâtre
Durée : 1h50
Age : tout public à partir de 12 ans, scolaire à partir de 16 ans
Jauge : jusqu'à 600 personnes
Année de création : 2020

Possibilité de jouer 2 fois par jour, à étudier.

DISTRIBUTION

Texte : François Hien
Mise en scène : collective
Interprétation : Estelle Clément-Bealem, Kathleen Dol, Arthur Fourcade, François Hien, Lucile Paysant
Régie générale et lumière : Nolwenn Delcamp-Risse
Scénographie : Anabel Strehaiano
Costume : Sigolène Petey
Production / diffusion : Nicolas Ligeon
Remerciement : Balyam Ballabeni, Komplex Kapharnaüm, Julie Rebut.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Production : Ballet Cosmique ;
Aide à la production : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ville de Lyon, ADAMI ;
Coproductioin : les Célestins, théâtre de Lyon – Lyon, la Mouche – Saint-Genis-Laval ;
Résidence d'écriture au Moulin du Marais, dans le cadre du dispositif ETC organisé par la Comédie Poitou-Charente, CDN
Avec le soutien du théâtre de la Renaissance - Oullins Lyon Métropole ;
Remerciement : Balyam Ballabeni, Komplex Kapharnaüm, Julie Rebut.

TEXTE POUR PLAQUETTE

Alité dans un CHU, Olivier Masson vit depuis six ans dans un état végétatif. Lorsque l'équipe médicale décide d'entamer une procédure permettant de cesser de le maintenir artificiellement en vie, une guerre éclate au sein de sa famille. Son épouse, soutient cette démarche, alors que sa mère y est farouchement opposée. Jusqu'au jour où un aide-soignant tranche, mettant fin aux jours d'Olivier à l'aide d'une injection létale. C'est le procès de cet aide-soignant qui s'ouvre devant nous. Se déploie alors un drame intime, au cœur des machines juridiques, médiatiques et médicales.

PHOTOS

Lien de téléchargement

VIDÉO / TEASER

Lien de téléchargement

L'AUTEUR : FRANÇOIS HIEN

Issu de l'Institut National Supérieur des Arts de Bruxelles (INSAS), il est auteur et réalisateur de film. Régulièrement soutenu par le CNC et la Fédération Wallonie-Bruxelles, ses films sont diffusés dans de nombreux festivals internationaux (FIPA , GFFIS à Séoul, DIFF 2015 à Dubaï ...). Il crée et dirige pendant un an la section montage de l'Institut Supérieur des Métiers du Cinéma (l'ISMC) au Maroc. En 2012 il est lauréat de la bourse Lagardère (Créateur numérique) et en 2013 de la bourse Lumière de l'Institut Français, et de la bourse « Brouillon d'un rêve » de la SCAM. En parallèle d'études de philosophie, il écrit en 2016 *La Crèche*, son premier texte de théâtre, accompagné d'un essai sur le même sujet pour les Éditions Petra, sortie en septembre 2017.

L'HARMONIE COMMUNALE

L'harmonie Communale est une compagnie créée et dirigée par Nicolas Ligeon et François Hien, et qui se donne pour vocation de créer les textes de ce dernier.

Nous pratiquons un théâtre simple, reposant principalement sur le texte, le jeu et une adresse directe à l'intention du public. Nous défendons l'idée d'un théâtre d'acteur : la fonction de mise en scène est assumée le plus souvent collectivement, par les comédiens au plateau. L'écriture même est influencée en retour par cette pratique du jeu, puisque l'auteur intègre toujours la distribution.

Les pièces que nous montons sont souvent inspirées d'histoires réelles, ou de débats de société brûlants. Pour autant, il ne s'agit pas d'un théâtre d'actualité, ni d'un théâtre documentaire. Il s'agit simplement de convoquer sur scène un arrière-plan de fièvre et de débat, qui donne urgence et intensité aux histoires que nous déployons.

Nos pièces sont parfois créées à la faveur de travail participatif et d'ateliers, qui font partie intégrante du processus.

Nous jouons dans des théâtres et des lieux non-théâtraux. Nous aimons travailler à faire venir des publics peu habitués aux sorties culturelles. Nous concevons notre travail comme à la lisière de l'art et de l'éducation populaire. Nous voulons que notre théâtre soit accueillant, que personne ne s'y sente mal à l'aise parce qu'il serait entré avec la mauvaise opinion, ou sans le bagage culturel suffisant.

Nous ne pratiquons pas un théâtre du Chaos. Nous aimons croire que le théâtre

peut donner du sens, s'attaquer aux sujets les plus embrouillés et les éclairer. Nous croyons à la possibilité d'un théâtre de réconciliation. Mais cela ne se décrète pas : cela s'obtient par un travail précis et documenté, où chacun se reconnaît, se sent reconnu, et consent à se laisser déplacer.

Notre premier spectacle, *La Crèche*, créé en janvier 2019 a joué et jouera au Théâtre de l'Élysée, Lyon (69) - à la Mouche, Saint-Genis-Laval (69) - au Théâtre Jean Marais, Saint-Fons (69) - au théâtre Jean Vilar, Bourgoin-Jallieu (38) - au Centre Culturel Charlie Chaplin, Vaulx-en-Velin (69) - au théâtre du Point du jour – Lyon (69).

Notre deuxième spectacle, *Olivier Masson doit-il mourir?*, créé en janvier 2020 a joué et jouera au théâtre des Célestins, Lyon (69) - à la Mouche, Saint-Genis-Laval (69) - au théâtre Jean Marais, Saint-Fons (69) - au théâtre des Collines, Annecy (74) - au Centre Culturel de la Ricamarie (42) – à Châteauroux à Annemasse (74) – au théâtre Gérard Philippe à Saint-Denis (93)

> L'Harmonie Communale est cie associée pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022 au théâtre des Célestins, au théâtre de la Mouche et au Centre Culturel Communal Charlie Chaplin.

CONTACT

Nicolas Ligeon – 06 63 96 61 73
administration@balletcosmique.com

WWW.HARMONIECOMMUNALE.FR